



**ACADÉMIE  
DE TOULOUSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de la Haute-Garonne



# PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE

## COMMUNE DE FRONTON 2022-2025





*Un centre ville historique et aménagé*



# SOMMAIRE



<b>1/ Connaissance du territoire et organisation scolaire .....</b>	<b>5</b>
A- Contexte démographique .....	5
B- Structures d'accueil .....	6
C- Organisation du temps de l'enfant .....	8
<b>2/ La mise en œuvre du projet éducatif de territoire dans les services et accueils des enfants.....</b>	<b>9</b>
A- Accessibilité aux services .....	9
A1 Modalités d'inscription .....	9
A2 Modalités tarifaires.....	10
A3 Communication faite aux familles .....	11
A4 Accessibilité pour tous .....	12
B- Qualités des activités périscolaires et extrascolaires proposées.....	14
C- Impact du contexte Covid sur les activités péri et extrascolaires proposées.....	15
D- Évolution des ressources humaines .....	16
E- Dispositifs existants et prévus .....	17
<b>3/ De l'évaluation aux nouveaux défis éducatifs .....</b>	<b>19</b>
A- Evolution des ressources matérielles du territoire .....	19
B- Synthèse de l'évaluation de l'offre éducative.....	20
B.1- Synthèse des axes PEDT 2018/2021 .....	20
B.2- Evaluation du Plan mercredi 2018/2021 .....	23
C- Projet mis en œuvre en 2022-2025 répondant aux 4 axes de la charte qualité du Plan Mercredi.....	25
D- Les axes du PEDT 2022-2025 .....	26
Axe 1 : Inclusion et handicap.....	27
Axe 2 : Accueil pour tous et accès équitable dans le domaine sportif et culturel en favorisant le partenariat local.....	28
Axe 3 : L'enfant et le numérique .....	29
Axe 4 : La place des familles.....	30
Axe 5 : La citoyenneté et le développement durable pour les citoyens de demain.....	31
E- Pilotage du PEDT .....	32
E.1- Le comité de pilotage .....	32
E.2- Les groupes de travail .....	33
E.3- Articulation avec la Convention Territoriale Globale.....	34

La commune de Fronton s'est engagée depuis 2015 dans une démarche de Projet Éducatif De Territoire. Le PEDT, renouvelé en 2018, formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de **proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité** avant, pendant et après l'école, **organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.**

Dans le prolongement de son engagement auprès des enfants et valorisant les partenariats entre les acteurs éducatifs (scolaires, périscolaires et locaux), la commune s'est également attachée à renforcer le projet d'accueil en s'inscrivant dans le Plan Mercredi.

**Le périmètre du PEdT de Fronton** couvrent les enfants de 3 à 11 ans habitants et/ou scolarisés sur la commune. Les liens avec les acteurs du territoire intercommunal permettent d'ouvrir des perspectives de passerelles pour certains projets ou actions locales auprès des jeunes enfants, des préadolescents et des adolescents.

Durant une journée, les enfants ont affaire à différentes personnes et fréquentent différents lieux (Famille, Accueil de loisirs, École...). Le PEDT a pour objectif de permettre des rencontres régulières entre ces personnes afin de proposer une journée cohérente pour l'enfant, considérant le lien entre les parents, l'école et les animateurs, essentiel pour l'apprentissage de l'enfant.

Les services éducatifs de la commune doivent être accessibles à tous les enfants du territoire. Tant au niveau des propositions éducatives, que des conditions d'accueil. **Ainsi le PEDT a vocation à garantir l'égalité des propositions éducatives et de favoriser l'accueil d'enfants en situations de Handicap.**

**Le projet est ancré dans un territoire** qui a fait de sa politique éducative une priorité, qui se nourrit des initiatives locales et structure des dynamiques collectives.

La manière dont les gens vivent, les déplacements professionnels, l'organisation de la vie associative, la composition de la population, les caractéristiques des familles, les richesses du territoire sont autant de facteurs à prendre en compte dans l'organisation des services éducatifs.

**Le PEDT s'appuie sur un diagnostic et un état de l'offre éducative pour proposer des actions qui correspondent à des besoins, à des volontés et à des réalités locales. Il doit permettre de répondre à des enjeux de demain.**

**Le Projet Educatif de Territoire est piloté par l'élue 1<sup>ère</sup> adjointe en charge des affaires scolaires, Madame Karine BARRIERE.**

Adresse mail : karine.barriere@mairie-fronton.fr  
Téléphone : 0679650103  
Adresse postale : 1 esplanade Marcorelle  
BP3 31620 FRONTON

**La coordination technique** est assurée à hauteur de 30% d'un ETP par Karine CROSES-FORESTIER, coordinatrice enfance sur la commune (temps plein).

Cette mission est déléguée, ainsi que la gestion des services ALAE-ALSH à Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud (marché public 2021-2022).

Adresse mail : coordination-fronton@lecg.org  
Téléphone : 06.09.13.95.33  
Adresse postale : 1 esplanade Marcorelle BP3  
31620 FRONTON

Le temps de travail confié à la coordination permet de préparer, d'animer et de suivre les rencontres (comité de pilotage, temps de concertation) liées à la dynamique du PEdT.

Le financement de ce poste est **inscrit dans le CEJ en cours** à hauteur de 30% ETP. A compter du second trimestre 2022, le contrat appelé Bonus Territoire reverra la quotité de financement du poste de coordination technique.

# 1. CONNAISSANCE DU TERRITOIRE ET ORGANISATION SCOLAIRE

## A- Contexte démographique



Fronton est un centre de vie animé et autonome. La commune compte un nombre important de commerces, d'artisans et de professions libérales.

La commune compte 2644 hectares de surface agricole utile et 100 exploitations agricoles.

Fronton est réputé par son vignoble, qui a été reconnu en 1975 comme Appellation d'Origine Contrôlée et depuis le décret du 31 août 2005, les vins bénéficient de l'appellation d'origine partagée « FRONTON ». La commune de Fronton est un territoire dynamique et jeune qui voit sa population augmenter régulièrement depuis 2006.

Fronton combine un cadre de vie qui garde la marque de la ruralité avec les caractéristiques fonctionnelles d'un espace à vocation urbaine confirmée. Construire la convergence des Frontonnais sous le rapport des pratiques de travail et de consommation, tout en consolidant l'attractivité résidentielle et de loisir du territoire constituent les enjeux majeurs des stratégies d'avenir de Fronton et du Frontonnais.

### Population par grandes tranches d'âge

Fronton	Nombre	%
0 à 14 ans	1 300	21,1
15 à 29 ans	884	14,3
30 à 44 ans	1 275	20,7
45 à 59 ans	1 359	22,0
60 à 74 ans	798	12,9
75 ans ou plus	549	8,9
Total	6 166	100,0

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale – 2018

**Le pourcentage des 0/14 ans en 2018 est de 21,1 % de la population totale**

## Population des 15-64 ans par type d'activité

Indicateurs	Fronton
Ensemble	3 819
Actifs : (%)	78,7
- actifs en emploi (%)	70,5
- chômeurs (%)	8,2
Inactifs : (%)	21,3
- élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés (%)	9,9
- retraités ou préretraités (%)	5,5
- autres inactifs (%)	5,9

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale – 2018

**78,7% des plus de 15 ans sont actifs**

## B. Structure d'accueil

**Le projet Éducatif de Territoire concerne les enfants de 3 à 11 ans, sur la commune de Fronton.**

Ayant la compétence enfance, la commune organise les accueils des publics par la mise en place de services périscolaires et extrascolaires déclarés auprès du SDJES :

- Accueil de Loisirs Associés aux Écoles les matins, midis et soirs
- Accueils de Loisirs Associés aux Écoles les mercredis après-midi, faisant l'objet d'un plan mercredi
- Accueils de Loisirs Sans Hébergement pendant les vacances scolaires, incluant des séjours, des stages et des sorties éducatives

La Petite Enfance et la Jeunesse sont des compétences intercommunales, portées par La Communauté de Communes du Frontonnais.

### Pour les 0/3 ans :

La ville accueille les 0-3 ans dans 2 crèches :

- **1 crèche intercommunale** de 45 places (90 enfants inscrits et accueillis)
- **1 micro crèche privée** de 10 places.

**Les assistantes maternelles** complètent l'offre d'accueil. On en dénombre 34 actives pour 128 agréments. Elles sont accompagnées par un **Relais Petite Enfance** (nouvelle appellation des RAM), qui les accueillent les matins pour des accueils collectifs ouverts aux enfants qu'elles gardent. Les après-midis, le Relais accueille les familles en recherche d'un mode de garde et d'une assistante maternelle.

En parallèle de cette offre d'accueil, l'intercommunalité propose sur la commune, un **Lieu d'Accueil Enfant Parents (LAEP)**. C'est un espace convivial qui accueille librement les enfants de 0 à 6 ans, accompagnés d'un adulte référent (parent, grands parents, etc.). Ce lieu permet de rencontrer d'autres adultes et parents, de créer du lien social avec les familles, de partager des expériences, d'obtenir des réponses à des questionnements, de jouer, découvrir et socialiser les enfants. Une éducatrice de jeunes enfants et une psychologue sont présentes lors des temps d'accueil

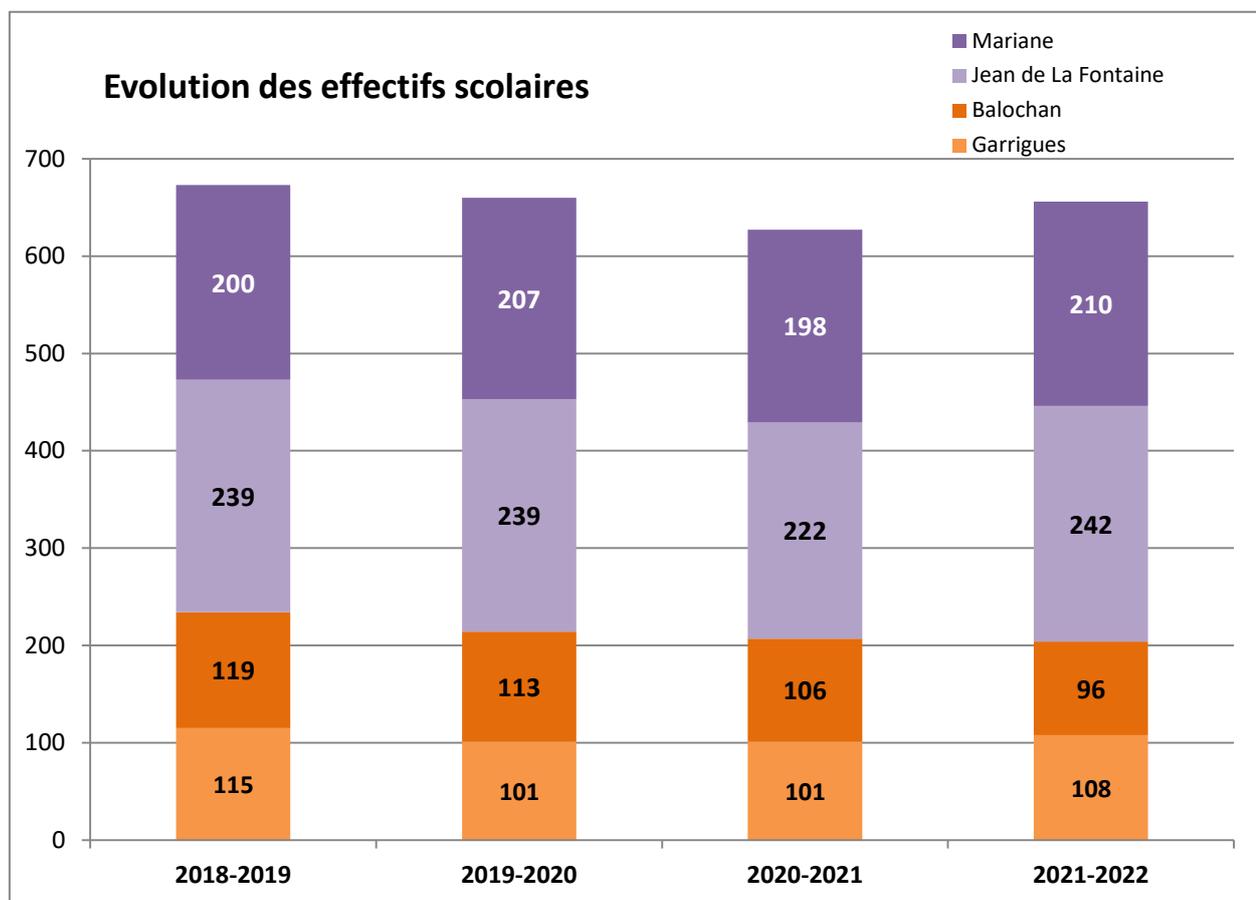
## Pour les 3/11 ans :

Le territoire compte 2 écoles maternelles et 2 écoles élémentaires. Une des 2 écoles maternelle va avoir de nouveaux locaux, et verra le jour durant la prochaine période du PEDT. Chaque école est dotée d'un Accueil de Loisirs Associé à l'École qui gère l'accueil des enfants le matin, le midi et le soir.

Ces accueils prennent en charge les enfants dans chacune des quatre écoles de la commune :

- École maternelle de Garrigues
- École maternelle de Balochan
- École Élémentaire Jean de la Fontaine
- École Élémentaire Marianne

En 2022, on compte **8 classes en maternelles pour 209 élèves et 18 classes (dont une classe ULIS) en élémentaires pour 467 élèves.**



Si les effectifs scolaires sont stables, voire en léger recul (673 en 2018-2019 et 656 en 2021-2022, depuis plusieurs années, une augmentation d'élèves dans les écoles pour les années à venir est à prévoir.

## Pour les 12/17 ans :

La commune de Fronton compte **1 collège public et 1 lycée public.**

4 structures jeunesse (CAJ) sont proposées aux jeunes du territoire frontonnais dont 1 CAJ sur la commune de Fronton : accueil sur structure les mercredis et samedis ainsi que pendant les vacances scolaires. Des chantiers jeunes et séjours sont proposés toute l'année.

Globalement le développement démographique sur le nord de la Haute-Garonne, nous laisse supposer que ces établissements seront concernés par des augmentations d'effectifs et donc de classes.

## C. Organisation du temps de l'enfant

Le Projet Educatif de Territoire prend en compte **tous les enfants sur tous les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires au cours de leur parcours**, de la petite section en école maternelle au CM2 en école élémentaire.

Ainsi, l'ensemble des projets et des activités mises en œuvre les matins, les midis, les soirs, les mercredis scolaires, les temps libérés suites à la réforme des rythmes scolaires (TAP), les vacances scolaires s'inscrivent dans le PEdT.

**Les semaines scolaires sont organisées sur 4,5 jours dans les quatre écoles de la commune.** Il n'y a pas de souhait de modifier ce rythme mis en place dès 2013. Il convient aux enfants, à l'organisation des familles et aux apprentissages en classe (mathématiques et français les matins). Le maintien des horaires scolaires fait régulièrement l'objet d'une évaluation et n'est pas remis en question à ce jour par les acteurs et partenaires éducatifs.

### Contraintes organisationnelles :

*L'organisation des transports scolaires (5 bus de ramassage matin et soir) est concertée avec les services du département et doivent prendre en compte les transports mis en place pour le collège sur le territoire.*

Ainsi, les horaires sont :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h 8h50	Accueils périscolaires dans chacune des écoles				
9h 12h	<i>Temps scolaires</i>				
12h 14h05	ALAE - Pause méridienne	Accueil des enfants à Balochan et Jean de la Fontaine <i>(accompagnement des enfants des autres écoles)</i>		ALAE - Pause méridienne	
14h15 16h15	<i>Temps scolaires</i>			<i>Temps scolaires</i>	
16h15	Nouvelles Activités Périscolaire : ateliers spécifiques proposés aux choix de l'enfant			Nouvelles Activités Périscolaire : ateliers spécifiques proposés aux choix de l'enfant	
19h	Accueils périscolaires dans chacune des écoles			Accueils périscolaires dans chacune des écoles	

On remarque des effectifs toujours en hausse sur les temps périscolaires, spécifiquement les mardis et jeudis où il y a le plus d'enfants accueillis sur les ALAE.

Concernant les mercredis, la fréquentation est stable avec une augmentation des demi-journées.

Sur l'ALSH, les effectifs sont en légère hausse sur chaque période de vacances avec une baisse conséquente les mercredis.

# 2- LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE DANS LES SERVICES ET ACCUEILS DES ENFANTS

## A -Accessibilité aux services

### A.1- Modalités d'inscription des enfants à l'ALAE, aux activités, aux NAP et à l'ALSH

Afin d'ouvrir les services et de permettre des changements de dernière minute, de s'adapter aux besoins réels des familles, il n'y a pas d'inscription pour l'ALAE les matins et les soirs. Pour les midis, seuls les repas doivent être réservés.

Pour les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP), l'inscription a évolué après plusieurs constats et évaluations depuis leur mise en place en 2015. La programmation NAP s'organise de vacances à vacances. Dans une logique de continuité éducative, les NAP font partie intégrante de la proposition loisirs et répondent aux besoins fondamentaux des enfants, aux orientations éducatives décrites dans le PEDT et les projets pédagogiques.

Tous les enfants peuvent bénéficier des NAP qui se déclinent en ateliers tous les soirs entre chaque période scolaire. Elles sont réalisées de façon spécifique en élémentaire et en maternelle :

- **Pour les maternelles**, deux ateliers sont proposés aux enfants tous les soirs dans chacune des écoles. Il n'y a pas d'inscription pour que les enfants puissent choisir en fonction de leur envie et de leur fatigue du jour.
- **Pour les élémentaire**, les ateliers proposés tous les soirs sont organisés par inscription. Une semaine de sensibilisation est proposée en début de chaque période pour qu'ils aient connaissance de toutes les propositions. Ils choisissent ensuite de s'inscrire sur la période et la famille (qui a eu la plaquette d'information) doit émarger pour donner son accord. L'inscription faite par l'enfant sur la période développe son sens des responsabilités et de l'engagement.



Une garderie gratuite gérée par les équipes municipales est proposée sur chaque école le mercredi de 12h à 12h45 afin de permettre aux familles de récupérer leurs enfants lorsqu'ils ne sont pas inscrits sur l'accueil périscolaire des mercredis.

## A.2- Modalités financières et tarification

Depuis plusieurs années, la commune de Fronton travaille autour d'une tarification accessible aux familles. Depuis 2021, l'action « repas à 1 euro » a vu le jour pour les familles ayant un coefficient inférieur à 400. Un travail sur la tarification des séjours et des stages sportifs au coefficient familial a été mené, ainsi que la mise en place de 3 types de tarifs pour les sorties enfants ALSH.

	ALAE RESIDENTS		ALAE NON RESIDENTS			
	2021	2022	2021	2022		
	1.00%	3.40%				
<b>ALAE Matin ou Soir</b>						
QF < 400	1.48	1.54	2.12	2.19		
401<QF<600	1.62	1.67				
601<QF<900	1.73	1.79				
901<QF<1200	1.89	1.95				
1201<QF<1500	1.97	2.04				
QF>1501	2.12	2.19				
<b>ALAE Interclasse – Pause Méridienne</b>						
QF < 400	0.71	0.73	0.96	0.99		
401<QF<600	0.76	0.78				
601<QF<900	0.81	0.84				
901<QF<1200	0.86	0.89				
1201<QF<1500	0.91	0.94				
QF>1501	0.96	0.99				
<b>ALSH Journée</b>						
QF < 400	7.07	7.31	17.17	17.75		
401<QF<600	8.08	8.35				
601<QF<900	9.09	9.40				
901<QF<1200	10.10	10.44				
1201<QF<1500	11.11	11.49				
QF>1501	12.12	12.53				
<b>ALSH 1/2 journée</b>						
QF < 400	4.55	4.70	7.07	7.31		
401<QF<600	5.05	5.22				
601<QF<900	5.56	5.74				
901<QF<1200	6.06	6.27				
1201<QF<1500	6.57	6.79				
QF>1501	7.07	7.31				
<b>ALSH Sorties</b>						
<b>Type 1</b>						
0 – 900	3.03	3.13				
901 – 1200	5.05	5.22				
1201 et +	7.07	7.31				
<b>Type 2</b>						
0 – 900	6.06	6.27				
901 – 1200	8.08	8.35				
1201 et +	10.10	10.44				
<b>Type 3</b>						
0 – 900	8.08	8.35				
901 – 1200	12.12	12.53				
1201 et +	15.15	15.67				
<b>Stages</b>						
0 – 900	90.90	93.99				
901 – 1200	101.00	104.43				
1201 et +	116.15	120.10				

Séjours			
0 – 900	171.70	177.54	
901 – 1200	257.55	266.31	
1201 et +	287.85	297.64	
Cinéma			
0 – 900	3.50	3.50	
901 – 1200	3.50	3.50	
1201 et +	3.50	3.50	

### A.3- Communication auprès des familles

A chaque période, une **plaquette** par structure formalise la proposition loisirs pour les temps matin, midi et soir. Depuis 2020, le choix de dématérialiser cette plaquette a été fait. Certaines impressions sont à l'accueil des structures et de la mairie.

Pour les périodes de vacances scolaires, une plaquette reprend les temps forts et les sorties prévues.

Toutes les communications : **affiches, flyers, plaquettes, vidéos, sont diffusées sur le site de la Mairie et le Facebook.** Lors d'évènements festifs, des affiches sont mises dans des sucettes et commerces de la commune.

Pour les informations administratives, **un mail** est envoyé aux familles via le logiciel d'inscription aux repas et à l'ALAE et ALSH.

Enfin sur chaque structure, **un panneau extérieur permet une communication par affichage** (menus, plannings, informations diverses).

Dans le cadre du PEDT, la place des familles est un axe majeur. Le service enfance participe aux évènements organisés par l'association des parents d'élèves. Les parents d'élèves sont globalement associés aux différentes phases du PEDT et à la vie des structures : réflexion autour du projet, réunions de concertation, etc...

**ALSH de FRONTON**  
**PRINTEMPS 2022**  
 du 25 avril au 6 mai  
 Pour les enfants âgés de 3 à 11 ans.

EVASION & EXPRESSION

Inscriptions via le portail famille  
 À partir du 2 avril 8h  
 jusqu'au 16 avril 18h

ALSH : 06-30-04-92-59

**Fronton**

**Semaine du 25 au 29 avril**  
**MARMOTTES et CASTORS 1**

- Atelier chant/danses du monde Marmottes et l'après-midi : Castors - Angélique au centre - **Tarif 1** -
- Atelier Contes & Yoga le matin : Virginie au centre - **Tarif 1** -
- Ludothèque de Fronton l'après-midi : Castors 1

**CASTORS 2, AVENTURIERS et KIDS**

- Atelier Théâtre (places limitées) avec Alexandra au centre - **Tarif 1** -
- Atelier Percussions Urbaines avec Eric au centre - **Tarif 1** -
- Journée « BOUGE TON CORPS » sociale inter centre multisports SH de Cépet et de Villaudric - **Tarif 1** - Accueil au Gymnase du Lycée habituelles.
- Ludothèque de Fronton l'après-midi

**Semaine du 02 au 06 mai**  
**Pour les MARMOTTES et CASTORS 1**

- Mardi 03** : Atelier Zumba le matin avec Angélique au centre - **Tarif 1** -
- Mercredi 04** : En histoire avec « Lire et faire lire » l'après-midi de 13h à 14h, des bénévoles de l'association viennent lire des histoires.
- Jeudi 05** : Ludothèque de Fronton l'après-midi.
- Vendredi 06** : Atelier relaxation le matin avec Graziella, au centre - **Tarif 1** -

**Pour les CASTORS 2, AVENTURIERS & KIDS**

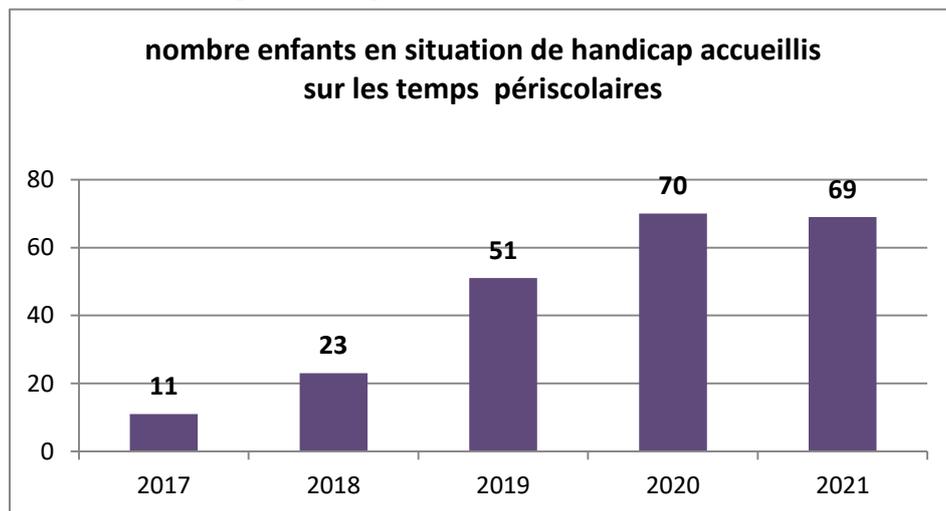
- Mardi 03** : Atelier « Initiation au mini-hand » l'après-midi avec Angélique au centre - **Tarif 1** -
- Vendredi 06** : Atelier « Mes émotions en peinture » le matin avec Sophie et Roselyne au centre - **Tarif 1** -

## A.4- Accessibilité aux enfants à besoins éducatifs adaptés

### L'INCLUSION...

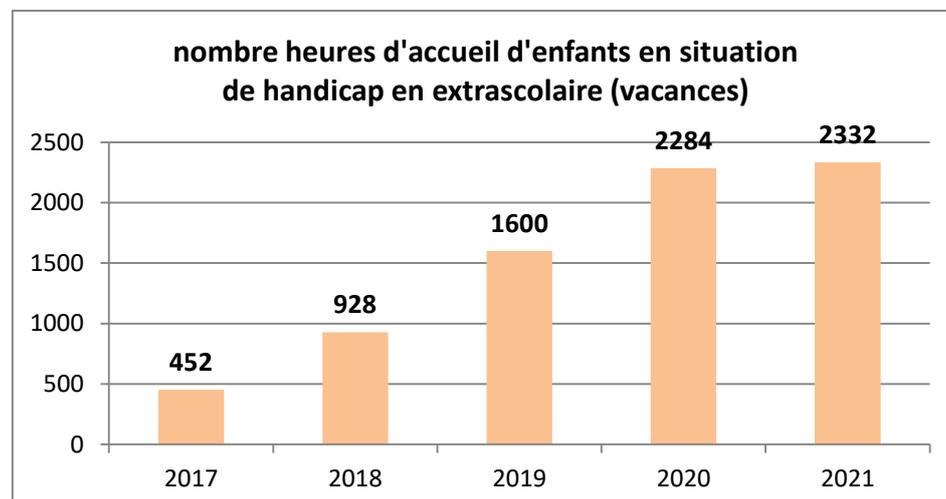
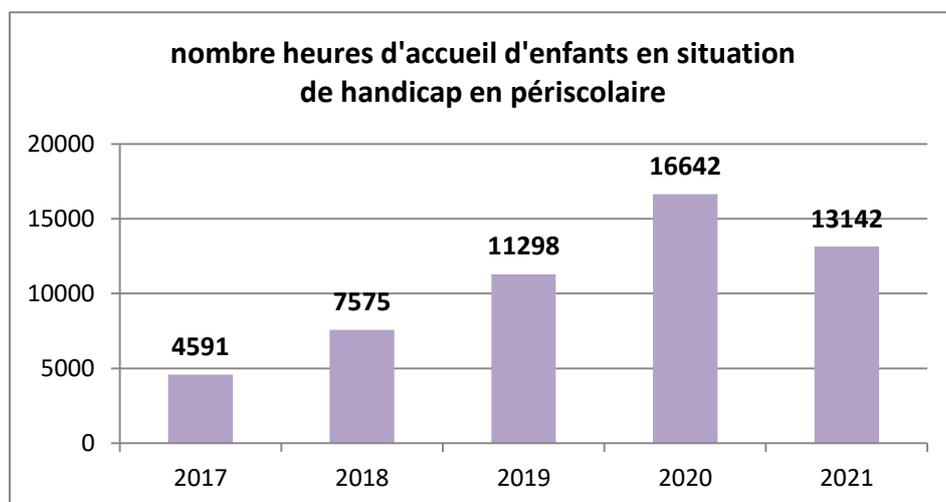
Une démarche transversale au quotidien, une politique volontariste de la Commune de Fronton La démarche d'inclusion irrigue l'ensemble des structures au-delà des enfants porteurs de handicap ou des enfants à besoins éducatifs particuliers, la démarche d'inclusion favorise l'accessibilité de tous les publics.

### Des services qui s'adaptent à l'accueil croissant d'enfants en situation de handicap



La relation apaisée avec les familles, la relation de confiance qui s'instaure dès les premiers contacts avec les parents, la mise en place de protocoles en lien avec les équipes enseignantes... sont autant de leviers et de moyens qui permettent d'accueillir tous les enfants quelles que soient leurs différences/pathologies.

L'augmentation importante du nombre d'enfants accueillis ces dernières années témoigne de cette démarche et de la qualité de l'accueil sur les structures.



## Des moyens à la hauteur des enjeux

Les équipes de direction bénéficient d'une **formation action INCLUSION** qui se déroule sur 5 journées. Un **renforcement de temps de travail** sur la commune de Fronton facilite et améliore l'accueil des enfants à besoins éducatifs adaptés. L'accueil d'un **service civique** avec une mission autour de la thématique « handicap » permet la création et la diffusion d'outils sur l'ensemble des structures d'accueil.

### ACTIONS / OUTILS MIS EN PLACE DANS LE CADRE DE L'ACCUEIL DES ENFANTS :

Participation active à la montée en compétence de l'équipe et à la mise en place d'outils et projets adaptés au sein des accueils de loisirs,

Renfort prévu au sein du collectif sur les temps d'accueil, notamment auprès des enfants qui nécessitent des adaptations, une aide ou une individualisation ponctuelle de la prise en charge

### ACTIONS / OUTILS MIS EN PLACE DANS LE CADRE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES :

Création d'un projet d'accueil et en assurer un suivi (outil : modèle de fiche d'accueil travaillée en partenariat avec Autisme 31).

Rencontres régulières avec le-la responsable (directeur et/ou adjoint), et les familles.

Soutien à la parentalité : partage d'outils, de compétences, répondre à des demandes spécifiques des familles.

### ACTIONS ACCUEIL INCLUSIF / feuille de route 2021-2022 :

→ Mise en place de **pictogrammes** identiques sur chaque site pour que chaque enfant ait le repère spatial quel que soit la structure d'accueil.

→ Aménagement **d'espaces calmes et adaptés** : chaque ALAE/ALSH réfléchit en équipe à aménager un espace pour que chaque enfant puisse à tout moment trouver un lieu calme, avec objets sensoriels.

→ **Casque anti bruit** dans chaque salle de restauration

→ **Participation aux équipes éducatives**

→ Rencontres avec **les éducateurs des IME/ITEP, CMP**, accueillant des enfants fréquentant les ALAE et l'ALSH

→ Réunion avec le **CHU de Purpan**, section diabète

→ Mise en place de rencontres formalisées avec les familles pour accompagner et aménager l'accueil si nécessaire

**L'axe inclusion sera un axe fort reconduit sur le PEDT 2022-2025**

*Travail autour des émotions...  
La colère*



## B- Qualité des activités périscolaires et extrascolaires :

En perpétuel renouvellement, la proposition d'activités s'adapte au contexte, aux formations des équipes, aux publics accueillis. De ce fait, l'ensemble du service enfance propose des activités nouvelles, des formats nouveaux, ou des aménagements de fonctionnement répondant au plus près des besoins.

La sensibilisation, l'investissement, la responsabilisation, la découverte de nouvelles activités font partie du PEDT. Les NAP doivent être un tremplin à la curiosité, et l'ouverture culturelle. Les mercredis après-midi sont aussi une continuité éducative de ce qui peut être proposés sur tous les autres temps.

En complémentarité, les activités périscolaires sont un appui et une ouverture ludique sur un apprentissage scolaire. En lien avec le projet d'école, le PEDT a vocation à réunir et donner de la cohérence à l'action. Sous tout type de format (pièces de théâtres communes, thématiques transversales, événement co organisé), les projets communs seront un des axes du PEDT 2022-2025

Ce sont les enfants qui orientent aussi la proposition et les axes éducatifs. Au travers des **conseils d'enfants et de temps de parole, les enfants verbalisent** (surtout en élémentaire) les attendus et les modifications à apporter. Cela reste un complément d'évaluation nécessaire.

Dans le cadre de réunion de concertation, les parents d'élèves délégués sont invités à prendre part aux projets exposés.

**L'offre de loisirs diversifié et ouverte à tous sera un axe éducatif retenu pour le PEDT 2022 /2025**



*Un évènement de fin d'année festif qui rassemble toutes les familles et valorise les pratiques, les ateliers de l'année*

## C -Impact du contexte covid sur les activités périscolaires et extrascolaires proposées

L'année 2020 a été marquée par une crise sanitaire sans précédent qui a remis en question la société, les relations sociales, les pratiques et le cadre professionnel. Si la stupeur et la réactivité ont marqué les « premiers mois », le contexte perdure avec la nécessité d'adaptation constante des équipes au regard des contraintes et des besoins des enfants.

Les outils collaboratifs développés par le prestataire ont permis le soutien aux équipes, la mise en perspective des actions pour accompagner le personnel qui assumait et assurait chaque jour l'accueil des enfants. L'investissement de toutes les équipes au sein du réseau, de celle de chaque ALAE et ALSH de la Commune de Fronton, en lien avec les agents de proximité sont à saluer pour leur solidarité, leur dévouement à l'action éducative, leur volonté de maintenir des accueils bienveillants et faisant sens pour les enfants.

Les travaux en cours autour de la qualité des accueils pour tous (les plus jeunes, les enfants en situation de handicap, les plus fragiles...) et le développement des projets collectifs avec toutes les ressources (comme les intervenants, les événements) ont été freinés. Pour autant des projets ont été menés à leur terme, ont été retravaillés pour que la qualité de l'offre éducative sur le territoire soit maintenue.

Le fonctionnement des accueils devait être pensé avec des groupes par niveau ou par classe selon les périodes. Les protocoles d'accueil ont été co-construits avec les écoles et la mairie pour répondre aux contraintes et attentes locales.

L'offre éducative pendant les vacances scolaires a aussi été adaptée :

- Des intervenants sur structures en lieu et place de sorties sur des périodes de vacances ;
- Des propositions d'activités dédoublées sur les différents groupes d'enfants pour respecter le non-brassage.

Le contexte « Après covid » nous incite à repenser l'offre en favorisant l'ouverture aux autres, la coopération, l'échange et en permettant davantage l'ouverture culturelle et sportive, l'expression.

**La coopération, la citoyenneté seront des valeurs portées dans le prochain PEDT**



*De la récupération pour des boules à petite et grande échelle, ballons et planètes*

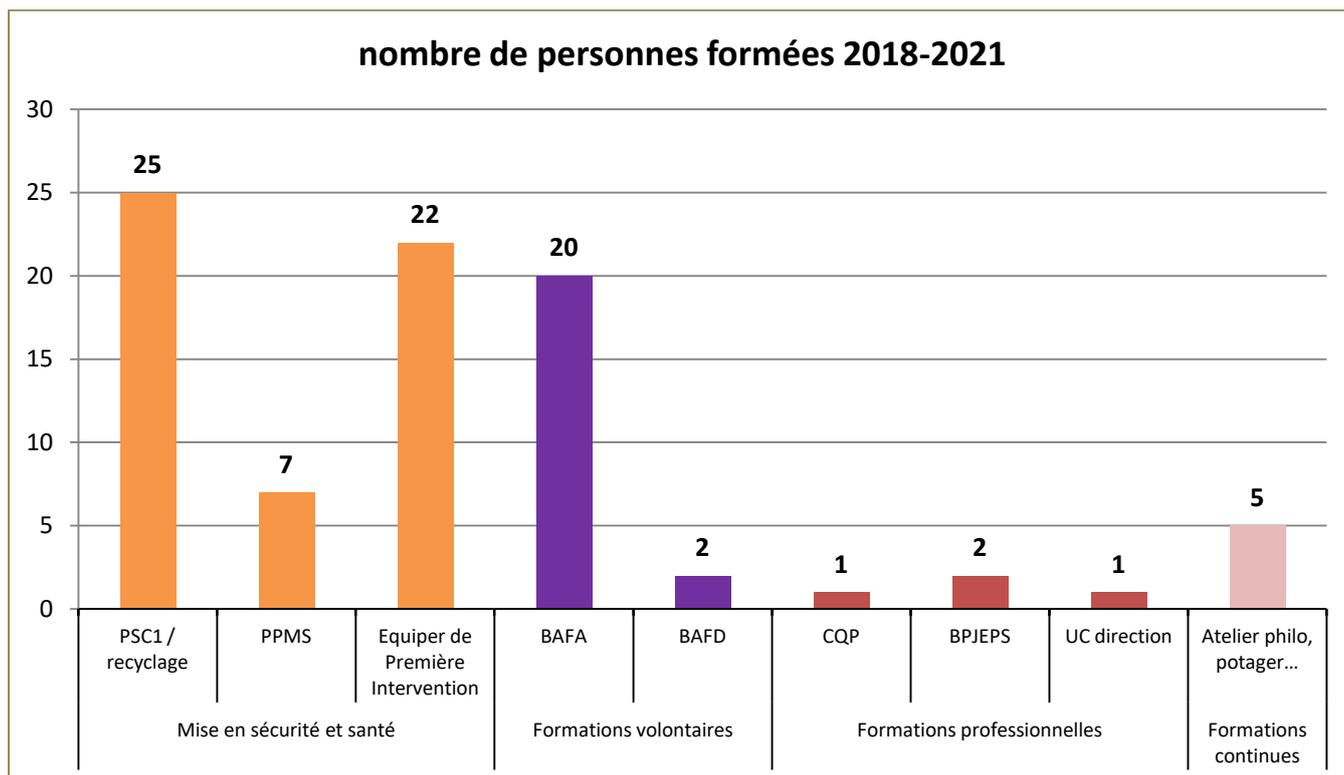
## D -Évolution des ressources humaines

Depuis la réforme des rythmes scolaires en 2013, la municipalité a appliqué le taux d'encadrement de 1 pour 18 enfants en élémentaire et 1 pour 14 enfants en maternelle sur les temps périscolaire.

L'offre de loisirs a été repensée : pour chaque lieu, une fonction.

Les équipes ont davantage travaillé sur la signalétique et sur la communication faite auprès des enfants (en élémentaire).

Formations effectuées par l'équipe d'animation depuis 2018 :



Cela représente **plus de 3500h de formations** dispensées pour **85 personnes** en fonction de leur projet professionnel, des besoins identifiés.

Aujourd'hui, les enfants n'apprennent pas seulement durant le temps scolaire. Ils se construisent, développent leur esprit critique dans des « espaces autres ». Ce qui amène à penser le territoire dans son ensemble comme un « territoire apprenant ». Mais ce modèle éducatif nécessite la coopération des acteurs et la mutualisation des ressources dans le cadre d'un projet partagé.

La formation des équipes continue à être un axe fort.

**Il est envisagé dans le prochain PEDT d'harmoniser les formations avec les enseignants, les AESH, de manière générale avec les partenaires.**

## E - Dispositifs existants/nouveaux

	Existant en 2022		En projet sur 2022-2025		Remarques éventuelles :
	OUI	NON	OUI	NON	
Convention Territoriale Globale (CTG)	x		x		<p>Le territoire a développé les dispositifs adaptés à ses besoins. Il n'est pas prévu d'évolutions majeures.</p> <p>Pour autant, des partenariats consolidés sur l'intercommunalité permet de répondre à d'éventuelles thématiques par de l'échange de pratiques. La Convention Territoriale Globale signée en 2022 participe à cette dynamique.</p>
Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)		x		x	
En dehors du CLAS, autres dispositifs contribuant à la parentalité (LAEP, REAAP, médiation familiale, espace de rencontre, etc.). Lesquels ?	x		x		
Contrat de Ville		x		x	
Dispositifs relevant de la Réussite Educative (PRE, cellule de veille, etc.)		x		x	
Contrat Local d'Education Artistique (CLEA)		x		x	
Contrat Local ou Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD ou CISPDP)		x		x	



*S'amuser dans les espaces extérieurs*



# 3- DE L'ÉVALUATION AUX NOUVEAUX DEFIS EDUCATIFS

## A-Evolution des ressources matérielles du territoire

Depuis la réforme de la refondation de l'école de la République, et au-delà de la seule mise en œuvre du PEDT, la Ville s'est engagée dans la construction, la rénovation d'établissements scolaires, culturels et sportifs et dans la rédaction ou la reformulation de certaines politiques publiques :

Nouveaux équipements prévus entre 2022 et 2025	Pour tous les enfants et les jeunes	Ou pour une tranche d'âge ciblée : cocher et préciser laquelle	Remarque éventuelle
<b>Nouvelle école</b>	<b>x</b>		
Nouvelle classe			
Nouvelle salle polyvalente			
<b>Nouvelle salle ALAE</b>	<b>x</b>		
Nouveau centre de loisirs extrascolaire (ALSH)			
Nouvelle bibliothèque			
Nouvelle ludothèque			<b>Déménagement de la ludothèque</b> actuelle (augmentation de la surface d'accueil)
Nouveau gymnase			
<b>Nouveau city-stade (ou city-park)</b>	<b>x</b>		<b>Skate-park</b>
<b>Nouveau musée</b>	<b>x</b>		<b>Micro-folies</b>
Nouveau jardin public			
Autres : Plaine des sports	<b>x</b>		

## B. Synthèse de l'évaluation de l'offre éducative

### B.1- Synthèse des axes PEDT 2018/2021

#### Axe 1 : **L'enfant et son environnement**

*Garantir la sécurité physique, morale et affective des enfants.*

*Favoriser la prise de responsabilité, l'autonomie tout en renforçant les valeurs de la vie en collectivité.*

*Affirmer et reconnaître le rôle des parents, favoriser leur participation.*

#### **Objectif 1 : Mettre en œuvre des dispositifs de formation et d'information conjointes**

- ✓ Rencontre commune directeur école/ALAE avec la MDS (Maison des solidarités)
- ✓ Formation faite avec le CRA proposée aux atsem, animateurs et enseignants
- ✓ Forum des animateurs : partage de compétences. Thème 2018 : La médiation

**Effet constaté** : Un protocole commun avec les écoles élémentaires est en réflexion pour l'accompagnement des besoins éducatifs spécifiques de certains enfants.

#### **Objectif 2 : Instaurer des temps de concertation avec l'ensemble des partenaires concernés.**

- ✓ Participation des directeurs ALAE aux conseils d'école, rencontre PAI, «équipe éducative », exercice incendie, PPMS, réunion restauration.
- ✓ Réunion de concertation commune proposée une fois par trimestre.

**Effet constaté** : Le relais d'informations est plus fluide

#### **Objectif 3 : Partager des expériences réussies**

- ✓ Passerelles TAP CAJ, petite enfance
- ✓ Projet intergénérationnel
- ✓ Participation aux événements locaux
- ✓ Goûters des parents, TAP carnaval

**Effets constatés** : Implication des enfants et des familles sur les événements. Participation à l'animation de la vie locale – Meilleur relationnel avec les parents.

**Perspectives : Continuer le travail amorcé en partageant les compétences et en associant les familles dans leur rôle éducatif de parents**

## Axe 2 : **Accompagnement à la citoyenneté**

*Amener l'enfant à être citoyen de demain, et acteur de la cité.*

*Encourager le civisme*

*Prioriser la laïcité tout en valorisant les symboles de la république*

*Accepter et faire vivre toutes les diversités, sensibiliser à la différence.*

**Objectif 1 : Découvrir et expliciter les différences pour mieux les accepter, les respecter et les partager.**

- ✓ Mise en place de jeux de coopération
- ✓ Mise en place de lieux en libre accès : zen zone, relax room, ....
- ✓ Utilisation de la malle LCD
- ✓ Service civique mission handicap
- ✓ Formation inclusion de l'ensemble des directeurs alae
- ✓ Association pour diabète pour l'ensemble des équipes
- ✓ Aménagement de l'accueil pour besoins spécifiques
- ✓ Ateliers philo écoles élémentaires avec la médiathèque
- ✓ Projets intergénérationnels

**Effets constatés** : Utilisation des lieux et des outils par les enfants, mutualisation avec les écoles élémentaires.

**Objectif 2 : Sensibiliser parents et enfants aux effets possibles des réseaux sociaux. Prévenir des addictions aux écrans. Accompagner l'enfant vers les nouvelles formes de communication.**

**Objectif 3 : Développer la participation de l'enfant. Éduquer à la responsabilité pour favoriser la vie collective, développer des actions qui favorisent l'esprit critique.**

- ✓ Participation au devoir de mémoire
- ✓ Projet autour de la semaine de la laïcité

**Effets constatés** : Réflexion et discussion autour des thèmes abordés. Prise de conscience collective sur les inégalités et les représentations de chacun.

**Perspectives : Travail d'échange et de continuité du travail amorcé.  
Semaine de laïcité**

*Réalisation artistique- maternel  
autour du thème de la nature*



### Axe 3 : Favoriser les actions du développement durable

*Faire percevoir aux enfants de façon ludique et pédagogique, le contenu de leurs assiettes.*

*Permettre aux enfants de développer leur conscience éco citoyenne.*

*Conduire les enfants à connaître et gérer efficacement leur environnement.*

#### **Objectif 1 : Entretien et construire un jardin, comprendre les saisons**

- ✓ Activités NAP autour du jardin et des plantations
- ✓ Semaine du goût

**Effet constaté :** Découverte des légumes, aromates et.....de la graine à la plante.

#### **Objectif 2 : Apprendre à choisir les aliments de saison pour manger équilibré. Apprendre à connaître le parcours des aliments et appréhender l'histoire de l'agriculture et ses impacts.**

- ✓ Travail fait sur les aliments et les saisons
- ✓ Participation aux réunions avec le prestataire de restauration.
- ✓ Ateliers culinaires : goûter ALSH et stages sportifs : ateliers culinaires

**Effet constaté:** Organisation des repas en sensibilisant sur le partage, l'entraide et éveiller la curiosité.

#### **Objectif 3 : Apprendre à gérer l'utilisation de l'Energie et de l'eau**

- ✓ Récupération de l'eau pour arroser le potager et jardin
- ✓ Récupération du pain pour les goûters.
- ✓ Récupération des déchets pour ferme locale
- ✓ Mise en place de poubelles jaunes
- ✓ Verres non jetables
- ✓ Récupération de bouchons , piles, etc...

**Effets constatés :** Sensibilisation et mise en pratique de la gestion des énergies

**Perspectives : Ouvrir sur une réflexion plus globale du développement durable**

**Les zones d'amélioration et axes principaux du PEDT 2022 /2025 sont :  
Inclusion et handicap, accès équitable dans le domaine sportif et  
culturel en favorisant le partenariat local, le numérique, la place  
des familles, la citoyenneté et le développement durable**

## B.2- Evaluation du Plan mercredi 2018-2022 :

Le décret n° 2018-647 du 23 juillet 2018, modifiant les définitions et les règles applicables aux accueils de loisirs, a facilité l'organisation d'activités dans le cadre d'un accueil de loisirs périscolaire en permettant :

- une clarification du périmètre des accueils :
  - périscolaire : les accueils organisés les jours d'école ainsi que le mercredi même sans école.
  - extrascolaire : les accueils organisés pendant les vacances scolaires ainsi que le samedi sans école et le dimanche.
- un assouplissement des taux d'encadrement : les taux d'encadrement sont aménagés pour tenir compte de la durée de fonctionnement de l'accueil et la prise en compte des intervenants ponctuels dans le calcul de ces taux est désormais possible le mercredi sans école pour les accueils de loisirs périscolaires organisés dans le cadre d'un PEdT.

Dans le cadre du Plan mercredi, la collectivité remplit les trois conditions cumulatives :

- Organiser un accueil de loisirs périscolaire défini à l'article R.227-1 du code de l'action sociale et des familles dont les activités du mercredi respectent la charte qualité du Plan mercredi.
- S'engager à respecter la charte qualité plan mercredi. Cet engagement doit être formalisé par la collectivité avec les services de l'Etat et la caisse d'allocations familiales par une convention spécifique. L'organisation de l'accueil peut être confiée par la collectivité à un autre organisateur comme une association.
- Conclure un projet éducatif territorial (PEdT) intégrant le mercredi afin de maintenir une cohérence éducative des activités périscolaires organisées dans les conditions de l'article R.551-13 du code de l'éducation.

**Le Plan mercredi est piloté par l'élue 1<sup>ère</sup> adjointe en charge des affaires scolaires, Madame Karine BARRIERE.**

Adresse mail : karine.barriere@mairie-fronton.fr  
Téléphone : 0679650103  
Adresse postale : 1 esplanade Marcorelle BP3  
31620 FRONTON

**La coordination technique** est assurée à hauteur de 30% d'un ETP par Karine CROSES-FORESTIER, coordinatrice enfance sur la commune (temps plein).

Cette mission est déléguée, ainsi que la gestion des services ALAE-ALSH à Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud (marché public 2021-2022).

La charte du plan mercredi a été signée le 9 Novembre 2018. Ouvert le mercredi après-midi pour en moyenne **68 enfants en maternelle et 80 en élémentaire.**

Les locaux utilisés correspondent à ceux utilisés pendant les vacances scolaires à savoir :

Salles ALSH, bibliothèque, dojo, cours école, BCD, salle de motricité, sanitaires, dortoirs, salle de restauration.

De nombreux partenaires sont impliqués le mercredi: **Associations culturelles, associations sportives, équipements publics et structures privées.**

## Activités mises en œuvre en 2018-2022 répondant aux 4 axes la charte qualité Plan mercredi

Axes de la charte qualité Plan mercredi	Activités et projets mis en œuvre entre 2018 et 2022	Intervenants	Effets attendus	Effets constatés
Axe 1 – Développement de la complémentarité éducative	<b>Pluralité de projets collectifs culturels, sportifs, scientifiques, numériques.</b>	Associations locales, prestataires, passerelles caj, petite enfance, maison de retraite	Favoriser l'apprentissage et l'ouverture au monde	<b>Confiance aux autres, aux structures et aux professionnels</b>
Axe 2 – Inclusion et accessibilité de tous les publics	Développer les <b>rencontres avec les familles</b> concernées, mise en place <b>d'aménagement adapté, accompagnement individualisé</b>	Personnel supplémentaire en fonction des besoins, référente inclusion LEC	Accueil mieux adapté et mieux concerté	<b>Meilleure prise en charge et inclusion dans le collectif</b>
Axe 3 – Inscription du projet sur le territoire, développement de partenariats	Participation aux <b>manifestations communales</b> (événements culturels : automnale des arts, salon de littérature, ...) <b>événements associatifs</b> (carnaval,) et développement de projets autour du <b>partenariat local</b>	Ludothèque, médiathèque, cinéma, intervenants culturels : peintre, sculpteur, bénévoles lecteurs, bénévoles couture, associations locales, ...	Offre de loisir riche et variée en favorisant le partenariat, le relais et la transmission	<b>Dynamique de proposition, satisfaction des enfants et familles</b>
Axe 4 – Développement d'activités éducatives de qualité	Autour d'axes éducatifs : <b>développement durable, l'alimentation, découverte de nouvelles disciplines</b>	Prestataires, ambassadeur du tri, diététicienne, etc...	Satisfaction des enfants, répondre aux besoins individuels	<b>Satisfaction générale, plaisir de venir les mercredis.</b>

## C- Projets mis en œuvre en 2022/2025 répondant aux 4 axes de la charte qualité du Plan Mercredi

Axes de la charte qualité Plan mercredi	Activités et projets mis en œuvre en 2022-2025	Intervenants	Effets attendus (indicateurs d'évaluation)
Axe 1 – Développement de la complémentarité éducative	Mise en place de projets autour du <b>langage, de la confiance en soi, motricité.</b>	Yoga, théâtre, relaxation, ateliers émotions, associations sportives	Favoriser l'apprentissage et la confiance en soi
Axe 2 – Inclusion et accessibilité de tous les publics	*Aménagement <b>des lieux propices au respect des besoins</b> de chacun : lieu de repos, possibilité de prendre le repas dans le calme, accessibilité aux objets sensoriels, outils à émotions, casques anti bruit * <b>Renfort des équipes</b> pour des prises en charge individuelle dans l'accompagnement du mercredi pour des enfants en situation d'handicap.	Référente inclusion de LEC, service civique mission inclusion, poste référent accueil inclusif sur fronton	Meilleure prise en charge et inclusion dans le collectif
Axe 3 – Inscription du projet sur le territoire, développement de partenariats	<b>Continuité et Participation aux manifestations</b> communales (événements culturels : automnale des arts, salon de littérature, ...) événements associatifs (carnaval,) et développement de projets autour du partenariat local	Ludothèque, médiathèque, cinéma, intervenants culturels : peintre, sculpteur, bénévoles lecteurs, bénévoles couture, associations locales, ...	Offre de loisir riche et variée en favorisant le partenariat, le relais et la transmission
Axe 4 – Développement d'activités éducatives de qualité	<b>Formation des équipes</b> sur les besoins des enfants (conférence de Mme DELVOLVE) puis travail autour d'aménagement des lieux et du fonctionnement pour garantir un accueil répondant aux besoins de chacun enfant en fonction de son âge Proposer des formations thématiques (les jeux d'attente, les jeux de coopération, les jeux de cours...) Mise en place <b>d'un planning qui tient compte des besoins, des attentes des enfants</b>	Nicole DELVOLVE, directeurs du service enfance, référente inclusion, LE&C formation, forum animateur à l'échelle du territoire (partage de compétence), visites de structures voisines pour se nourrir de nouvelles idées,...	Satisfaction des enfants, répondre aux besoins individuels

## D- Les axes du PEDT 2022/2025

Les projets pédagogiques des ALAE et de l'ALSH s'écrivent dans le prolongement du PEDT, à partir des axes définis comme socle d'orientations éducatives.

Les équipes d'animation se rapprochent des enseignants pour proposer des ateliers complémentaires : musique, théâtre co-animé animateurs/enseignants, décors pour un événement école, activités sportives complémentaires de ce qui peut être proposé en temps scolaire.



*ALAE Maternel Garrigues*

## Axe 1 Inclusion et handicap.

*Une structure inclusive doit permettre à un enfant vivant une situation de handicap de pouvoir vivre et avoir accès à des services et des droits comme tout un chacun. Sa situation de handicap sera amoindrie par les adaptations proposées par son environnement physique et social.*

Objectifs	Actions existantes et reconduites	Actions envisagées	Résultats attendus
<b>Inclusion et handicap</b>			
<p><b>Créer les conditions pour permettre la mixité des publics, quels que soient les besoins particuliers, ponctuels ou durables.</b></p> <p><b>Accompagner et soutenir les familles dans l'accueil des enfants sur les structures.</b></p> <p><b>Offrir un accueil de qualité et adapté aux enfants à besoins éducatifs spécifiques</b></p> <p><b>Accompagner et former les équipes à la prise en charge d'enfants en situation de handicap.</b></p> <p><b>Permettre la transmission d'informations sur les enfants d'ordre sanitaire et éducatif, les prises en charge et les aménagements nécessaires</b></p> <p><b>Accepter et faire vivre les diversités</b></p>	<p>Mise en place de rencontres avec les familles en amont de l'accueil avec une Convention d'accueil Individualisé.</p> <p>Relai avec les institutions : IME , INTEP, éducatrice spécialisée</p> <p>Formation des responsables de structures sur 5 jours par le prestataire</p> <p>Médiation et accompagnement de la référente inclusion du prestataire si nécessaire.</p> <p>Service civique mission inclusion : création d'outils, d'ateliers pour sensibiliser à la différence</p> <p>Renforts humains pour une prise en charge individualisée.</p> <p>Sensibilisation et formations des équipes : CRA, sur la gestion des émotions, sur les ateliers sensoriels, sur la prise en charge du diabète, formation inclusion</p> <p>Mise en place de pictogrammes identiques sur les 4 ALAE et l'ALSH</p> <p>Utilisation fréquente du Timer dans les structures</p> <p>Aménagements de lieux ressources pour les enfants, mutualisés avec écoles (espace bulle, relax room, cabane à émotions..) avec matériels sensoriels à disposition</p> <p>Mise en place d'outils à destination des enfants (roue des besoins, malle à émotions, ....)</p> <p>Aménagement des emplois du temps des enfants en fonction du PPS</p> <p>Classe ULIS sur une école élémentaire : détachement de AESH sur temps repas pour certains enfants.</p>	<p>Proposer des formations communes à tous les acteurs : enseignants, ATSEM, AESH, animateurs, ....</p> <p>Travailler sur les mots et la dénomination commune</p> <p>Si coordinatrice Ulis présente à la rentrée, prévoir des temps de travail commun avec AESH sur apports théoriques sur handicap</p> <p>Développer le lien et la communication pour l'aménagement ou la mise en place ponctuelle pour un accueil (exemple : enfant sur fauteuil roulant pendant 1 mois)</p> <p>Redéfinir une fonction d'animateur spécialisé et rechercher des financements spécifiques.</p> <p>Inclure les directeurs ALAE dans les équipes de suivi</p> <p>Participation systématique de l'ensemble des acteurs aux signatures PAI et équipe éducatives. (Gevasco à disposition des ALAE)</p>	<p>Des solutions d'accueil adaptées aux enfants et aux familles.</p> <p>Meilleure prise en charge des enfants</p> <p>Satisfaction des familles</p> <p>Évolution de demande et inclusion de tous les enfants</p> <p>Acceptation de l'autre par tous.</p> <p>Montée en compétences des équipes</p> <p>Liens entre les professionnels</p> <p>L'ensemble des acteurs s'engage pour proposer un parcours cohérent aux enfants.</p>

## Axe 2 Accueil pour tous et accès équitable dans le domaine sportif et culturel en favorisant le partenariat local.

*Dans un cadre qui comprend les activités physiques et culturelles à l'école et en dehors de l'école, il s'agit d'améliorer la qualité, la cohérence et la continuité pour les enfants, grâce notamment à des passerelles vers le mouvement sportif et culturel quelque soit le niveau de pratique et de lutter contre les inégalités et discriminations.*

Objectifs	Actions existantes et reconduites	Actions envisagées	Résultats attendus
<b>Accueil pour tous et accès équitable dans le domaine sportif et culturel /ouverture culturelle en favorisant le partenariat local</b>			
Développer la communication auprès de la population	Maintenir l'information par le site de la mairie, Facebook, le bulletin municipal, le livret enfance	Retravailler le livret d'accueil enfance	Fréquentation des enfants sur les lieux d'accueil et les différentes propositions pédagogiques spécifiques.
Développer la dimension partenariale locale, mobiliser le tissu associatif	Mise en place de NAP sportives et culturelles afin d'offrir la possibilité à chacun de participer et découvrir une pratique (associations ou prestataires local)	Proposer la participation des directions ALAE aux réunions de rentrée scolaire afin de proposer aux familles une information globale et une cohérence entre les services	Diversité des propositions NAP et des activités pendant les vacances (activités culturelles et sportives avec associations locales) : adhésion des publics et impact auprès des partenaires
Favoriser le partenariat étroit entre les acteurs	Sur chaque semaine de vacances, les enfants ont la possibilité de participer à une proposition sportive et culturelle : programmes ALSH vacances	Développer des actions culturelles et sportives dans les écoles	
Présenter et valoriser l'existant	Des stages sportifs seront prévus sur chaque période de vacances (sauf Noël). Relation partenariale avec : ludothèque, médiathèque, cinéma, association <i>Lire et faire lire</i>	Utiliser davantage les infrastructures	
Accompagner les enfants dans la découverte de différentes pratiques culturelles et sportives proposées sur le territoire communal	Continuer le pass sportif (tarifs préférentiels)	Développer le lien et les projets avec la médiathèque	
Favoriser la diversité d'activités proposées aux enfants	Mise en place du festival littéraire, de l'automne des arts, d'ateliers philosophiques et sorties à la médiathèque sur le temps scolaire.	Développer le projet <i>Olympiades</i> et <i>Octobre rose</i> en impliquant davantage les enfants	Evolution des inscriptions sur les associations sportives et culturelles de la commune
Favoriser les passerelles (écoles / associations / scolaire / périscolaire, extrascolaire, etc.) et la mutualisation des moyens et des ressources	Mise en place d'une journée dédiée aux activités physiques et sportives : « bouge ton corps » qui fait appel aux associations sportives du territoire.  Dans le cadre du carnaval organisé par les associations de parents d'élèves : coopération des associations de Fronton	Le CMJ prévoit une fête des vendanges, souhaiterait un panneau d'affichage devant la mairie.  Travailler sur la connaissance et l'information des ressources locales (associations)	

## Axe 3 L'enfant et le numérique.

*Les usages des écrans se sont imbriqués dans la plupart des activités de la vie quotidienne des enfants, des adolescents et de leurs parents. Les écrans semblent, en effet, irrévocablement ancrés dans les foyers et, simultanément, leur place, leurs usages, leurs fonctions et leurs effets évoluent.*

Objectifs	Actions existantes et reconduites	Actions envisagées	Résultats attendus
<b>L'enfant et le numérique</b>			
<b>Accompagner les enfants sur l'utilisation des outils numériques :sensibilisation, de prévention</b>	Mise en place du permis internet dans les écoles	Mise en place du permis internet pour les CM2 (police municipale)	Comprendre l'outil qu'est le numérique et ses limites.
	Conférence mis en place autour de la prévention du numérique Conférence-débat au cinéma	Organisation de conférences sur le numérique et harcèlement scolaire (organisé par l'association des parents d'élèves)	Faire prendre conscience aux familles des addictions installées et leur donner des outils pour les limiter
	Travail partenarial avec la ludothèque autour du jeu vidéo et son utilisation.	Travailler sur l'accès au numérique en lien avec la médiathèque municipale.	Si des enfants n'ont pas d'accès au numérique dans la sphère personnelle : prévenir les inégalités
	Utilisation du support numérique dans le cadre de projets éducatifs. : journal d'école JDF (accès ordinateurs école)	Proposition d'une journée du numérique (conférence, expos, jeux,..)	Développement du sens critique pour un usage en conscience des outils numériques
	Mise en place d'un NAP ludothèque autour des jeux vidéo	Sensibiliser les enfants et jeunes au danger des jeux sur tik tok	
Mise en place d'un événement pour les familles sur les écrans (organisé par la ludothèque)	Connaitre et comprendre les outils et les fonctionnalités des supports numériques (codage, algorithmes « invisibles »...)		

## Axe 4 La place des familles.

*Il est important de favoriser le dialogue entre les familles et la communauté éducative, la compréhension respective des enjeux et des difficultés pour chaque partie, de permettre que s'installe une confiance réciproque.*

Objectifs	Actions existantes et reconduites	Actions envisagées	Résultats attendus
<b>La place des familles</b>			
<p><b>Prendre en compte l'enfant ET sa famille dans le projet et les actions mises en œuvre</b></p> <p><b>Favoriser les échanges avec les familles dans un but de coéducation, de cohérence entre les différents acteurs (enseignants, périscolaires, familles, etc...)</b></p> <p><b>Favoriser l'implication des familles dans le parcours de leur enfant et dans l'action collective.</b></p>	<p>Offrir un cadre sécurisant et bienveillant aux enfants au service de la réussite éducative</p> <p>Rencontre de tous les parents de CP à la rentrée.</p> <p>Rencontre commune avec les familles pour le suivi scolaire et comportemental.</p> <p>Mise en place d'exposition photos sur les temps extra scolaires</p> <p>NAP cuisine en ALAE maternel avec les familles</p> <p>Intervention de parents dans les classes en maternelle en fonction de leur compétence.</p> <p>Invitation des directions ALAE sur les équipes pédagogiques ; aux équipes éducatives.</p> <p>Concertation de l'ensemble des partenaires (école/ALAE) pour un entretien famille</p> <p>Travail sur la communication et les informations données au quotidien</p>	<p>Mise en place de café parents</p> <p>Travail concerté autour du soutien à la parentalité (groupe de travail PEDT, conférence, ...)</p> <p>Le CMJ prévoit de mettre en place des boîtes à idées, et de décorer les boîtes aux lettres de la commune.</p> <p>Travail conjoint sur la place et l'implication laissé dans la communauté éducative.</p>	<p>Présence des familles sur différents espaces collectifs proposés</p> <p>Satisfaction et relations apaisées</p> <p>Confiance réciproque sur les domaines de compétences de chacun.</p> <p>Participation actives des familles à la vie scolaire et périscolaire de l'enfant</p>

## Axe 5 La citoyenneté et le développement durable pour les citoyens de demain.

*Favoriser les actions de développement durable c'est permettre et sensibiliser les enfants aux enjeux sociétaux de préservation de l'environnement, du gaspillage alimentaire ainsi que des énergies renouvelables.*

Objectifs	Actions existantes et reconduites	Actions envisagée	Résultats attendus
<b>La citoyenneté et le développement durable pour les citoyens de demain</b>			
<p><b>Donner du sens aux actions en intégrant une dimension citoyenne</b></p> <p><b>Disposer d'espaces ouverts de concertation, d'émancipation et d'éducation démocratique (valeurs républicaines, laïcité et fondements)</b></p> <p><b>Favoriser le vivre ensemble et l'animation de la vie locale</b></p> <p><b>Créer du lien et du partage</b></p> <p><b>Favoriser l'implication et l'autonomie de l'enfant.</b></p> <p><b>Développer les notions de coopération</b></p> <p><b>Favoriser les rencontres et la valorisation des acteurs par des événements</b></p> <p><b>Coordonner les actions et mutualiser les actions avec temps scolaire, et périscolaire</b></p> <p><b>Favoriser les projets autour de l'alimentation, du gaspillage et de la découverte des aliments</b></p>	<p>Développer les actions du conseil municipal des jeunes</p> <p>Organisation de conseils d'enfants avec représentant école/ALAE</p> <p>Participation aux commémorations</p> <p>Organisation d'ateliers jardinage</p> <p>Mise en place de NAP récup</p> <p>Mise en place de brigades vertes : ramasser les déchets, sensibiliser les camarades sur l'utilisation de l'eau, de la lumière, etc.....</p> <p>Gestion des déchets dont récupération des fruits de la cantine pour ateliers compote/confiture.</p> <p>Projet sea cleaner pour les CM1 CM2 mis en place par l'association des parents d'élèves Sensibilisation bucco dentaire, laçage de chaussure en maternelle</p> <p>Actions intergénérationnelles : Lien Frontonnais, Lire et faire lire, atelier couture, carte de vœux aux seniors.</p> <p>Organiser des événements, des temps forts réguliers, qui rassemblent : festinight, automnale, semaine de la laïcité, le Noël, les kermesses, les pique-nique, les sorties scolaires, actions écoles (théâtre, chorale)....</p> <p>Mise en place de troc livre sur les 4 ALAE</p> <p>Organiser des passerelles enfance et jeunesse (TAP CAJ, rencontre sportive)</p> <p>Mise en place d'un forum animateur avec Cepet, Vacquiers, Villaudric.</p> <p>Mise en place de job dating, participation au forum des métiers</p>	<p>Reprendre les actions intergénérationnelles avec la maison de retraite.</p> <p>Travailler les passerelles petites enfance, enfance sur les temps péri et extra scolaires.</p> <p>Harmoniser les règles de vie entre le temps scolaire et péri scolaire</p> <p>Prévoir de travailler certains événements en commun (temps scolaire et périscolaire)</p> <p>Prévention piétons avec les maternelles</p> <p>Développer les projets autour de l'alimentation, notamment dans le cadre des fruits à la récré</p> <p>Développer les projets jardins entre école et ALAE.</p> <p>Dans le cadre du CMJ : projet jardin partagés avec seniors, élaboration de tuto pour nichoir à oiseaux, échanges de courriers avec seniors, mise en place de kit été pour les plus démunis, ateliers cuisine avec les seniors, récupération des fournitures scolaires en bon état, visite des institutions, visite de l'incinérateur de Bessières.</p> <p>Mise en place de la journée clean up day : nettoyage de l'environnement pour et par tous.</p> <p>Mettre en place une journée « développement durable » ALSH/CAJ</p>	<p>Participation des enfants</p> <p>Amélioration des relations et du respect de l'autre</p> <p>Implication dans les choix et l'amélioration de sa vie d'enfant</p> <p>Connaissance et acceptation des règles de vie en société</p> <p>Lien renforcé avec les seniors</p>

## E- Pilotage du PEDT

### E.1- Le comité de pilotage du PEdT

Pour aller au bout de la démarche, la Ville a souhaité rencontrer les acteurs éducatifs au sens large du territoire. Lors de ces réunions, les ambitions et les axes étaient présentés et les participants donnaient leurs visions, leurs priorisations et proposaient des pistes d'opérationnalisation.

**Les membres du comité de pilotage se réunissant 1 à 2 fois par an sont :**

- Maire
- Elu en charge des affaires scolaires et périscolaires
- Autres élus
- DGS ou DGA
- Parents
- Directeur d'école
- Directeur ALAE
- Directeur de l'ALSH
- Associations sportives
- Associations socioculturelles
- CCAS
- CAF de Haute-Garonne
- SDJES de Haute-Garonne (ex DDCS)
- Inspecteur de circonscription de l'Education Nationale
- autres : En fonction des thématiques travaillées

L'élue en charge des affaires scolaires et la coordinatrice PEDT déterminent l'ordre du jour et l'animation de la réunion de travail

**Au travers des différents axes, des temps de travail thématiques, parfois accompagnés de techniciens extérieurs qualifiés, seront organisés afin d'échanger et de construire la feuille de route, les actions communes pour répondre aux objectifs partagés.**

Les thèmes abordés pouvant être l'inclusion, la place des familles, le numérique, la citoyenneté, le développement durable. Il pourra être envisagé d'organiser des journées ouvertes, des conférences, des débats, échanges de pratiques, etc...

Pour l'écriture de ce nouveau PEDT, le comité de pilotage s'est réuni à plusieurs reprises. En s'appuyant sur la synthèse du précédent PEDT et sur les axes de la CTG, le comité de pilotage a proposé 5 axes de travail auxquels des objectifs ont été dégagés.

La partie des actions existantes et envisagées a été travaillée avec l'ensemble des représentants, ainsi que la commission d'élus enfance qui a participé aux premières instances du CMJ (création avril 2022)

## E.2- Les groupes de travail

### **Les commissions thématiques :**

Dans la continuité du comité de pilotage du précédent PEDT, les thèmes suivants seront travaillés avec les acteurs éducatifs du territoire :

- Développer les actions à destination des 3/11 ans : engager une démarche globale d'accompagnement, de prévention et de loisirs.
- Poursuivre les actions à destination des familles et des parents dans un cadre d'animation de la vie locale : quelle place pour les parents dans les structures éducatives, les établissements scolaires pour être dans une démarche de co éducation
- Garantir un égal accès à tous avec un focus sur l'accueil des enfants porteurs de handicap : thématique forte du PEDT, permettant le recensement des actions conduites sur la commune (institutions, établissements scolaires, structures éducatives, associations, ...) pour mettre en lien les acteurs, échanger les bonnes pratiques, identifier les besoins pour mieux accompagner
- Les actions collectives autour du bon usage du numérique, du développement durable.

D'autres commissions thématiques pourront se mettre en place en fonction des besoins.

### **Les réunions de cadrage :**

La réunion de cadrage vise à organiser un temps d'échange entre le prestataire retenu par la commune, organisateur des ALAE/ALSH. Les points abordés :

- La coordination au service du territoire ;
- Horaires, fonctionnement de la structure et spécificités des structures ; Suivi des effectifs ;
- Animation pédagogique ; Équipe pédagogique ;
- Les locaux ;
- Les partenariats ;
- Ajustement des actions en fonction des objectifs, des constats partagés, de la politique enfance.

### **Les réunions de concertation :**

Trois rencontres annuelles avec les directeurs des écoles, et des ALAE/ALSH, les représentants des parents d'élèves, des associations impliquées dans le PEDT, du Maire et des élus en charge des affaires scolaires et de l'enfance.

Ces temps de concertation permettent d'aborder toutes les questions relatives à la continuité éducative et au partenariat.

Notamment au sujet des passerelles ; des temps de transition ; la complémentarité éducative en s'appuyant sur le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

## E.3- Articulation avec la Convention Territoriale Globale

La Commune de Fronton s'appuie sur la CTG de la Communauté de Communes du Frontonnais signée avec la Caisse d'Allocations Familiales pour accompagner le développement des structures d'accueil des mineurs. Ce partenariat opérationnel depuis de nombreuses années (ex CEJ) a permis une progression constante de l'offre d'accueil avec trois préoccupations majeures :

- Adéquation avec les besoins des familles.
- Égalité d'accès aux services pour l'ensemble des habitants.
- Qualité des accueils proposés.

Le PEDT participe de la même logique et amène une dimension transversale en intégrant la vie associative, l'école. Il permet d'organiser une concertation élargie, de formaliser des modes de partenariats entre tous les acteurs de la communauté éducative.

Les deux dispositifs poursuivent des objectifs communs et/ou complémentaires. Les propositions d'orientations éducatives, formulées dans le cadre du PEDT intègrent les objectifs de la CTG suivants :

### Axe 1 : Inclusion et Handicap

Accompagner et soutenir les familles dans les démarches administratives et l'orientation adéquate en rapport aux besoins des enfants

Renforcer les équipes sur des temps spécifiques en fonction des besoins

Accompagner et former les équipes à l'accueil des enfants à besoins spécifiques

Permettre la transmission d'informations sur les enfants, les prises en charge, les aménagements nécessaires

Sensibiliser au handicap et à la différence

Permettre à chaque enfant et famille de bénéficier d'une prise en charge qualitative

### Axe 2 : Un accueil pour tous et un accès équitable aux services

Tendre vers une adéquation entre l'offre de services et les besoins de la population

Mieux communiquer et apporter l'information au plus près des populations

Mettre en réseau certaines pratiques

Permettre à la population de venir sur les services

Aller à la rencontre des populations pour porter et promouvoir les services

### Axe 3 : La citoyenneté, le vivre ensemble et l'implication dans la vie locale

Ecouter et rencontrer la cité

Mobiliser la population et favoriser les rencontres

Créer des lieux de vie et d'échanges

### Axe 4 : Ouverture culturelle et sportive et émancipation

Définir une stratégie de communication

Permettre une meilleure accessibilité aux services par les populations

Favoriser le partenariat étroit entre les acteurs

Fédérer et améliorer le vivre ensemble

Mettre en réseau, coordonner et fédérer les acteurs